sols protégés

Ségur 1000

produit eco Reflex

Décapant pour émulsions de sol
Sans rinçage

C'est un décapant puissant, peu moussant, des émulsions de sol.
Convient pour décaper les autolustrants à base de résines acrylique et polyuréthanne.
Il réduit considérablement le temps d'un décapage complet par son action rapide à la non obligation de neutraliser.
Ne contient pas d'éthers d'éthylène glycol (butylglycol, méthyldiglycol...)
Pour toutes surfaces lavables sauf parquet, liège, linoleum et surfaces peintes.

Mode d'emploi
Diluer le produit à 10 % dans de l'eau, voire 20 % selon l'état du sol ou le nombre de couches d'émulsion.
Appliquer cette solution en abondance, sur la surface à décaper à l'aide d'un faubert.
Laisser agir de 5 à 10 minutes.
Décaper à l'aide d'une monobrosse équipée d'un disque noir.
Aspirer la solution saturée avec un aspirateur à eau.
Terminer par un lavage humide.

Précautions d'utilisation
Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Pour des dosages supérieurs à 20%, vérifier avant l'application d'une émulsion le pH au sol qui doit être compris entre 7 et 8.
Ne pas utiliser sur surfaces sensibles (parquet, liège, linoleum et surfaces peintes).
Stocker à l'abri du gel.

Données techniques
Aspect : liquide limpide incolore pH : > 13 Densité : 1,02
Consommation pour une dilution de 10 %, 2 L pour 100 m².

Législation :
- Sécurité : Risque d'effets corrosifs graves. La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême de pH (selon directive 2001/59/CE) et selon la Directive dite "toutes préparations" 1999/45/CE et ses adaptations.
Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le *personnel médical.*

- Protection de l'environnement :
Présente un profil environnemental très favorable (Test OCDE 201 et 202).
Contient des composants respectueux de l'environnement (critères Eco'Reflex).
Biodégradabilité ultime maximale selon méthode OCDE 301.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

- Conforme à l'arrêté du 08/09/99 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Emballage : carton de 4 bidons de 5 litres

16/04/10 Ind. 12

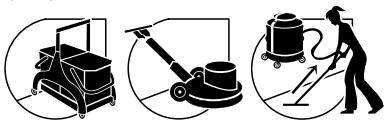

CONTACT ALIMENTAIRE

EYREIN industrie
Z.I. La Croix-St-Pierre
19800 EYREIN
Tél. **05 55 27 65 27**
Fax 05 55 27 66 08

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.